



rankwell
INSTITUTE

COMMENT **FINANCER MA FORMATION ?**



Sommaire

| | |
|---|----------|
| Le compte personnel formation (CPF) | 3 |
| Les opérateurs de compétences (OPCO) | 4 |
| Le fonds d'assurance formation (FAF) pour les indépendants | 5 |
| L'aide individuelle à la formation (Pole emploi) | 6 |
| L'AGEFIPH | 7 |
| Financement personnel | 7 |

POUR LES SALARIÉS

COMMENT FINANCER MA FORMATION AVEC LES OPCO :

Vous souhaitez former vos salariés ? Pour obtenir un financement de votre OPCO vous devez donc suivre les étapes suivantes :

1. Identifier l'OPCO dont votre entreprise dépend
2. Sélectionner un centre de formation certifié Qualiopi et faire une demande de devis pour l'action de formation envisagée
3. Renvoyer le devis signé et complété d'une demande de prise en charge financière à votre OPCO
4. Attendre l'avis de validation de votre OPCO.
5. Déposer la demande de prise en charge sur votre espace personnel OPCO

Le financement est validé à l'issue de la formation lorsque l'organisme a confirmé que l'apprenant était bien présent tout au long des différentes étapes du parcours de formation. L'employeur peut compléter le reste à charge lorsque l'OPCO n'est pas en capacité de financer l'intégralité des frais de formation.

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)



rankwell
INSTITUTE

POUR TOUT ACTIF AYANT COTISÉ

COMMENT FINANCER MA FORMATION AVEC MON CPF :

1. Connectez-vous à votre compte CPF en vous munissant de votre numéro de sécurité social. Vous cumulez des droits tout au long de votre vie active jusqu'à la retraite. Les droits sont crédités annuellement, jusqu'à 500€ par an pour un travail à mi-temps ou plus.
2. Retrouvez la formation CERTIFIANTE de votre choix dans le catalogue référencé du CPF. Le montant disponible sera automatiquement déduit lors de l'inscription à la formation sélectionnée.

DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE :

Vérifiez si vos droits CPF couvrent la totalité des frais de formation. Si ce n'est pas le cas bénéficiez d'un co financement sous conditions :

- Consultez la fiche de la formation pour découvrir les aides automatiques
- Financements de l'État (ex: France Relance)
- Financements régionaux
- Financements d'OPCO (Opérateurs de Compétences)
- Possibilité de demander un financement complémentaire à France travail sous conditions.
- Les salariés peuvent solliciter leur employeur pour une co-finance de la formation.

RÈGLEMENT DU SOLDE PAR CARTE BANCAIRE :

Si les droits CPF et les financements complémentaires ne couvrent pas la totalité des frais, le solde peut être réglé en ligne par carte bancaire. Le paiement intervient après la validation de l'inscription par l'organisme de formation.

LE FONDS D'ASSURANCE FORMATION (FAF)



POUR LES INDÉPENDANTS

COMMENT FINANCER MA FORMATION AVEC LE FAF :

Les démarches, attributions et montants dépendants des FAF et de votre activité, nous vous invitons à vous rapprocher de votre FAF. Il conviendra dans tous les cas :

1. De prouver le règlement de votre CFP : une attestation de paiement peut vous être fournie via le site de l'Urssaf ;
2. De payer votre formation avant de demander un remboursement à votre FAF.



POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

COMMENT FINANCER MA FORMATION AVEC FRANCE TRAVAIL :

1. Évaluation de l'éligibilité

- Assurez-vous d'être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de France travail.
- Vérifiez si la formation que vous souhaitez suivre est éligible au financement de France travail. Certaines formations spécifiques sont proposées en fonction des besoins du marché du travail.

2. Entretien avec votre conseiller France travail

- Prenez rendez-vous avec votre conseiller France travail pour discuter de votre projet de formation.
- Expliquez en détail pourquoi cette formation est pertinente pour votre projet professionnel et comment elle améliorera vos chances de réinsertion sur le marché du travail.

3. Dossier de financement

- Votre conseiller vous expliquera les démarches administratives à suivre.
- Généralement, vous devrez remplir un dossier de demande de financement de formation. Ce dossier peut inclure des informations sur la formation, son coût, la durée, etc.

4. Validation du projet

- France travail évaluera votre dossier et prendra une décision concernant le financement de votre formation.
- Si votre projet est validé, France travail pourra prendre en charge tout ou partie des frais de formation.



POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN SITUATION DE HANDICAP

COMMENT FINANCER MA FORMATION AVEC L'AGEFIPH :

1. Être inscrit à pôle emploi lorsque la durée de formation est inférieure à 40h

L'accès aux formations individuelles rémunérées par l'AGEFIPH est privilégié pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, non indemnisés.

2. Prenez RDV avec votre conseiller France Travail, Cap emploi, Mission locale ou d'un conseil en évolution professionnelle (CEP) qui pourra vous accompagner dans vos démarches.

Un formulaire de demande d'intervention AGEFIPH est adressé à la Délégation régionale AGEFIPH dont dépend le destinataire de l'aide.

FINANCEMENT PERSONNEL



POUR TOUS LES PROFILS

COMMENT FINANCER MA FORMATION :

Si vous n'êtes pas éligible à un soutien financier de l'un des organismes mentionnés précédemment, vous avez la possibilité de financer votre formation en utilisant vos propres ressources financières.



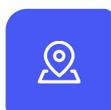
rankwell
INSTITUTE



contact@rankwell.fr



01 82 28 30 00



8 Place Boulnois
75017 Paris